



PROCEDURE DE SELECTION PREALABLE :

ATTRIBUTION D'UN ABONNEMENT A L'ANNEE SUR LE MARCHE EXTERIEUR DE CAPBRETON

« du 1^{er} samedi des vacances de Pâques au dernier samedi des vacances de Toussaint »

Date limite de dépôt des dossiers : 3/02/2023 A 12H

CAPBRETON, le 08/11/2022

1. Identification de la collectivité

Commune de Capbreton

Adresse : Place Saint-Nicolas 40130 CAPBRETON

Téléphone : 05 58 72 10 09

Mail : juridique@capbreton.fr

2. Objet de La sélection préalable

La présente procédure est passée dans le respect des articles L.2122-1 - du Code général de la propriété des personnes publiques et 13 du Règlement intérieur du marché extérieur de Capbreton : « *Toute personne désirant obtenir un emplacement sur le marché doit répondre à une procédure de sélection préalable* ».

Cet appel à candidature concerne les emplacements du marché extérieur dédiés aux abonnements du premier samedi des vacances de Pâques au dernier samedi des vacances de Toussaint pour l'année 2023.

Le marché extérieur de Capbreton se tient pour une saison déclinée comme suit :

- Pour la basse saison, les Mardis et Samedis :
 - Du premier samedi des vacances de Pâques au 17 juin.
 - Du 16 septembre au dernier samedi des vacances de Toussaint.
- Pour la haute saison, les Mardis, Jeudis et Samedis : du 17 juin au 16 septembre.

3. Dossier de candidature

Pièces demandées

- Le formulaire d'abonnement au marché extérieur de Capbreton dûment complété.

Interlocuteurs :

Laura Lacaze, responsable marchés publics et affaires juridiques : juridique@capbreton.fr

Patricia Gautier, responsable du service animation économique : aneco@capbreton.fr

4. Transmission des offres :

La candidature devra être transmise en portant la mention suivante :

« Candidature d'attribution d'emplacement sur le marché extérieur de Capbreton – abonnement du 1^{er} samedi d'avril au dernier samedi des vacances de Toussaint »

Les candidatures seront envoyées soit par :

- Voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception
- Dématérialisée à l'adresse mail suivante : juridique@capbreton.fr
- Directement contre récépissé à l'adresse suivante : Mairie de Capbreton - Place Saint-Nicolas - BP 25 - 40130 CAPBRETON.

Les candidatures qui seraient transmises après la date et l'heure limites ne seront pas retenues.

5. Examen des candidatures

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

<u>Originalité de l'offre : 30 %</u> ➤ Originalité : Produits confortant les besoins du marché : 10 ➤ Provenance des produits : Artisans, fabricants : 20 Revendeurs de produits manufacturés français : 15 Revendeurs de produits manufacturés hors France : 10
<u>Période de présence : 30 %</u> Abonnement samedi + mardi + jeudi : 30 Abonnement samedi + mardi ou jeudi : 20 Abonnement samedi : 10
<u>Aménagement et convivialité du stand : 20 %</u> Visuels/photos des produits et du stand décrivant la qualité et l'esthétisme du stand et la présentation des produits
<u>Ancienneté des commerçants sur le marché de Capbreton : 10 %</u>
<u>Expérience du candidat dans le domaine du commerce : 10 %</u>

L'administration effectuera un rapport d'analyse qui sera présenté à la Commission marché, puis soumis à la décision de Monsieur Le Maire.